

Des défis incontournables pour l'avenir de la CORSE

Les préoccupations que nous exprimons ici ne relèvent en rien d'un programme électoral.

Elles ne voudraient pas davantage apparaître comme un catalogue de revendications.

Nous sommes un groupe de réflexion dont le centre d'intérêt majeur est depuis plusieurs années l'avenir de la société corse.

Au fil des réunions de ces derniers mois nous nous sommes efforcés, de façon méthodique, d'identifier les objectifs incontournables que devront s'assigner, à notre avis, les élus et les citoyens pour la prochaine étape de la collectivité territoriale de Corse.

Nous les livrons à l'opinion publique et aux futurs élus avec l'espoir de faire entendre quelque chose des soucis et des aspirations de nos compatriotes

Les exigences éthiques d'un véritable développement :

En préalable il nous paraît important, dans le climat actuel, de remarquer que la Corse a connu ces derniers temps un taux record d'assassinats.

Nous ne travaillerions pas valablement au développement de la Corse si nous admettions que peu à peu s'instaure la banalisation du crime.

L'imputer à notre culture serait d'autant plus scandaleux que, par là, élus et citoyens éluderaient à peu de frais leur responsabilité collective.

Le danger serait que les meurtres viennent, pour ainsi dire, illustrer tragiquement l'affrontement d'intérêts privés au mépris de l'intérêt commun.

Et le pire serait que des influences de ce genre, à l'aide de procédés que certains qualifient de "mafieux", viennent polluer le jeu politique.

Rien ne se fera pour un sain développement sans un surcroît d'exigence éthique.

Institutions

Une identification partagée des problèmes incontournables qui se posent à la CORSE

En matière institutionnelle, l'objectif n° 1, dans la phase actuelle, ne peut être que la synergie des moyens existants sur des objectifs identifiés en commun et hiérarchisés politiquement.

L'expérience montre le manque à gagner que représente aujourd'hui la dispersion des énergies et des projets.

Pour ne prendre qu'un exemple, entre la CTC et les conseils généraux les problèmes sociaux devraient pouvoir être abordés dans une étroite concertation, et non pas d'abord selon une définition formelle des compétences respectives.

Surtout lorsque les questions posées par la précarité se font pressantes. La pauvreté n'attend pas.

De nouvelles méthodes de travail adaptées à la complexité et au rythme des problèmes actuels

La CTC ne pourra jouer pleinement son rôle, à la mesure des attributions inscrites dans le statut existant, que si elle se donne, par rapport à des objectifs clairement définis, des méthodes de travail plus efficaces pour ses délibérations.

Il est manifeste qu'un autre mode de relation entre l'assemblée et l'exécutif pourrait permettre plus de rapidité dans l'élaboration des projets et leur mise en discussion.

L'image même de la représentation insulaire en serait modifiée et du même coup la confiance des citoyens.

Les rythmes de la vie sociale coïncident de moins en moins avec les rythmes des mandats électifs. D'où la nécessité, dans le rapport à la société civile, de moments forts de consultation.

Il serait impensable que le conseil économique, social et culturel ne soit pas en mesure de donner des avis autorisés, en temps utile, sur des dossiers d'importance vitale.

Bien des espaces de réflexion demeurent en friche. Pourquoi ne pas utiliser le droit à l'expérimentation ? A l'ignorer ou à n'y recourir que très rarement, nous nous privons d'un puissant outil de transformations sociales.

Tendre vers la synergie des moyens à tous les niveaux de décision et d'action

Des communautés de communes existent. Il faut œuvrer à leur développement et aider à leur bon fonctionnement.

Pour la vitalité de l'échelon le plus local et donc le plus proche de la vie quotidienne des populations, cette mutualisation des moyens est chaque jour plus indispensable.

C'est dans ce cadre qu'il est possible de penser, en termes concrets, une politique d'entretien de zones qui se désertifient.

Quant aux communes elles-mêmes, leur refonte ne peut demeurer un éternel tabou.

Certes il y a notre géographie et notre histoire. L'attachement à nos villages est un élément prégnant de notre mentalité.

Il reste que les faits commandent et qu'il est temps, face à l'émiettement, qu'une réflexion s'engage de la part des élus et de la société civile en vue d'adaptations réalistes.

L'identité

En 2003 notre groupe publiait une série de fiches de réflexion sous le titre « d'une identité défensive à une identité d'ouverture ».

Plus que jamais nous nous situons dans cette ligne.

Le temps n'est-il pas venu de dresser un bilan objectif de l'histoire de ces 40 dernières années ?

Nous sommes un peuple, fondé sur un héritage, des pratiques et des valeurs qui ont traversé les siècles.

Avec beaucoup de ceux qui habitent cette île nous avons conscience de vivre une communauté de destin.

L'identité se vit en actes plus qu'elle ne se proclame en paroles.

La revalorisation de nos points forts à la même hauteur que les pays voisins

L'ouverture, inséparable de l'identité, se vérifie à travers l'authenticité des échanges.

La revalorisation, en fonction des nécessités d'aujourd'hui, de nos filières économiques traditionnelles et donc leurs productions typiques feront davantage pour notre identité que beaucoup de discours.

De même la diffusion à l'intérieur du « réseau méditerranéen » des savoir-faire liés à notre histoire et à notre culture.

La valorisation et la promotion des réussites individuelles et collectives de la Corse devraient être une préoccupation permanente au bénéfice de l'image de notre île dans l'opinion publique en France continentale et au-delà.

La langue comme une chance dans nos échanges

Notre langue est encore à défendre et à promouvoir, mais elle ne peut l'être valablement que dans l'espace de rencontre que constitue un véritable apprentissage de plusieurs langues

Une préservation intelligente de la richesse exceptionnelle de notre environnement

Quant à notre environnement, il est par lui même une exceptionnelle richesse.

Il fait partie essentiellement de notre identité.

Des lois existent qui peuvent garantir sa sauvegarde, à condition qu'elles soient appliquées intelligemment.

Le développement touristique ne saurait tout justifier.

Le rôle et la responsabilité de la diaspora

Notre identité est pour une part représentée par notre diaspora.

Des hommes et des femmes vivent hors de Corse tout en manifestant qu'ils ne peuvent vivre sans la Corse.

Leur fidélité sera d'autant plus effective qu'au-delà des sentiments et parfois de la nostalgie la diaspora se tiendra rigoureusement informée des réalités présentes de la Corse.

Il y a parmi les corses de la diaspora des propriétaires fonciers.

Par rapport à ces richesses souvent inexploitées les responsabilités particulières de ces propriétaires vis-à-vis de la Corse sont à souligner.

Quant aux entreprises que ces corses de la diaspora dirigent hors de l'île et même à l'étranger, dresser leur inventaire sera d'une aide évidente en ce qui concerne les possibilités de stage et les initiatives de formation et d'emploi.

Démographie

Ne pas subir l'évolution naturelle de notre démographie

Nos 360 communes recouvrent en fait une énorme disparité entre d'une part des centres urbains comme Ajaccio et Bastia prolongés par un périurbain en pleine expansion et l'ensemble de notre espace rural.

Assumer le vieillissement de notre population

Le vieillissement de notre population s'accélère. Et c'est principalement dans cet espace rural que résident les personnes âgées.

Les lamentations ne servent à rien.

Assumer ce vieillissement est un objectif de premier plan. Comment favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ?

Voilà le problème dont la solution passe par la valorisation effective des métiers d'aide à la personne. Ce qui ne pourra se faire que par un effort de formation et des plans d'évolution de carrière.

Le souci du maintien à domicile ne dispense pas, pour faire face à la situation, de prévoir des maisons de long séjour de proximité.

Favoriser l'installation des jeunes couples

Dans le même temps, avec l'emploi des jeunes, l'extrême urgence est de favoriser le logement des jeunes couples.

Dans le problème plus global du logement social s'inscrit la situation de ces jeunes couples. Comment envisager une vie de famille ?

Quand on réfléchit en termes de natalité, un rapprochement s'impose : pourquoi la Corse est-elle en tête des départements pour le nombre d'IVG ?

Une saine politique familiale réclame une intensification de la création de crèches ainsi que d'autres systèmes de gardes d'enfants.

Sans oublier, par ailleurs, que le planning familial appelle des réajustements et que des moyens médicaux comparables à ceux des autres régions s'imposent eux aussi : par exemple un centre de procréation médicalement assistée.

Créer un nouveau lien social

La démographie désormais doit être pensée dans une perspective intergénérationnelle. L'espérance de vie entraîne une coexistence des générations comme on ne l'avait jamais connue.

Nous avons en Corse une riche tradition de solidarité familiale.

Dans sa traduction concrète elle est mise à mal par les nouveaux modes de vie. Elle conduit à faire de nouveaux choix à la mesure des nécessités présentes.

Des personnes compétentes du 3^{ème} âge peuvent par exemple s'engager dans la prise en charge éducative d'enfants du voisinage. Pour lutter contre l'échec scolaire les compétences des retraités devraient être mises à profit.

Les pouvoirs publics et donc les élus ont le devoir de favoriser les initiatives en ces domaines. Leur mise en œuvre dépend certes d'un surcroît de vitalité de la vie associative.

Ouverture au monde

La Corse trouvera d'autant mieux le chemin de sa véritable identité qu'elle cherchera à intensifier son ouverture au monde.

Il faut en prendre les moyens en fonction des situations nouvelles.

L'histoire aussi nous offre des leçons en ce domaine.

Une ouverture méditerranéenne et européenne

Le Sud méditerranéen doit devenir l'un des pôles majeurs de nos échanges.

Sur des problématiques communes nous avons à faire entendre notre voix à l'échelle européenne.

La Corse le fera d'autant mieux qu'elle mettra en place une politique efficace d'apprentissage des langues étrangères.

Le bi ou le trilinguisme s'impose désormais. Compte tenu des rapports à développer avec le Maghreb, il est normal que l'arabe soit sérieusement pris en compte, et tout d'abord dans le cadre de l'Université.

S'appuyer sur les réalisations de notre université

Les réseaux créés par l'Université constituent une première possibilité à exploiter.

Envoyer des étudiants, et plus généralement de jeunes corses, non seulement au Maghreb, mais en Syrie et au Liban, et jusqu'en Chine fait partie désormais de l'indispensable ouverture dont les jeunes ont besoin pour connaître ce qui se fait ailleurs et du même coup relancer notre imagination créatrice.

Sans compter que l'Université de Corse - et pourquoi pas plus largement notre appareil de formation (AFPA, réseaux consulaires, centres privés, etc.)- peut et doit former des jeunes cadres étrangers, dans le cadre d'un développement bilatéral.

Les étudiants étrangers formés à l'université de Corse sont les futurs cadres de leurs pays, la qualité de leur accueil et des liens d'amitié tissés pendant et après leur formation sont autant de jalons pour l'avenir.

La diaspora source d'ouverture

Le second réseau possible est celui de la diaspora qui a essaimé et réussi de par le monde, ces entreprises sont autant de chance de formation et d'information pour les jeunes corses.

Un avenir lié à celui des grands défis mondiaux

La CORSE ne peut faire l'économie d'une réflexion politique prospective de l'impact que les grands problèmes mondiaux auront sur notre île : réchauffement planétaire, crise financière mondiale, flux migratoire, pandémie

Economie productive

Une économie productive pour la Corse apparaît à certains comme un rêve.

Une production agricole à la hauteur de nos ambitions touristiques

La priorité accordée au développement touristique ne fait pas suffisamment droit à la nécessité du développement d'une économie productive locale.

Or rien n'est plus essentiel que de penser une politique agricole harmonisée avec la politique du tourisme.

A commencer par une politique agricole axée sur la production agro-alimentaire. C'est à l'agriculture de jouer un rôle régulateur.

Résister légalement à la pression spéculative sur le foncier

Pour cela, les terres agricoles représentent un enjeu capital. Elles entrent en ligne de compte, avec les terrains pour le logement social, dans la gestion du foncier.

Le prix de la terre ne va cesser d'augmenter.

Rien ne sera possible, et probablement pas le maintien de la paix publique elle-même, sans la mise en place de mesures légales strictes pour résister à la pression spéculative.

Les corses ne supporteront pas très longtemps la progressive dépossession de la terre.

Cette condition première fait partie d'un ensemble de conditions qui permettront d'envisager une économie productive en Corse.

Une politique d'aide régionale au développement des entreprises

Encourager l'entrepreneuriat n'a de sens que si l'on adapte à la Corse l'assistance à la création d'entreprises du genre de celle mise en place au Canada.

Quant à l'investissement, il faudrait de manière systématique et continue inciter les banques qui reçoivent l'épargne corse à financer l'économie en Corse. Et pourquoi ne pas créer carrément une banque corse d'investissement au service de l'économie corse ?

Nos atouts de leur côté ne se développeront que grâce à des innovations l'économie de la connaissance doit être basée sur des innovations d'abord commerciales (ex : exploitation du jus de clémentine et produits dérivés) que relayeront des innovations plus techniques, produites par une économie du savoir qu'il convient par conséquent de fortifier.

Le rôle de l'ADEC mérite d'être plus clairement défini et renforcé. Il s'avère indispensable pour une prospective à moyen terme, pour une synergie des moyens en matière d'aide à l'exportation, pour réévaluer l'impact réel de la politique de continuité territoriale.

et prévoir les métiers de l'avenir

Le service public

Identifier les vraies missions de service public utiles aujourd'hui à la Corse

La Corse ne peut envisager son avenir indépendamment des missions de service public que l'insularité exige à un titre particulier.

Elle se doit de développer et de créer les infrastructures du bien commun et de les mettre au niveau de nos ambitions touristiques

Ainsi en est-il des transports, de l'accès au numérique sur tout le territoire et à son enseignement mais aussi de l'équipement hospitalier qui devrait être à la hauteur de la fréquentation touristique.

Il est sain de favoriser l'initiative privée. Mais il y aurait un grave manque de réalisme à ne pas prévoir certains effets pervers.

En ce qui concerne les low-cost, on ne peut négliger le surcoût prévisible du maintien du service public face à cette concurrence.

Reprendre en main la politique de gestion du bien commun face au monopole qui les dirige actuellement

Plus généralement il faut avoir le courage d'envisager un véritable contre poids politique par rapport à certains monopoles de gestion du bien commun.

EDF en est un exemple, mais aussi des entreprises comme Véolia.

C'est pourquoi il est nécessaire que ce soit au niveau de la CTC que l'on élabore une politique énergétique.

En fait de service public, il est nécessaire de mentionner la continuité territoriale.

Telle qu'elle est appliquée, elle fonctionne depuis longtemps de manière inadaptée et injuste. L'intérêt le plus élémentaire de la Corse est que les règles soient révisées au plus vite.

Le système est tel que se trouve favorisée l'importation de produits et que rien ne vient soutenir une distribution efficace de produits corses.

A ce compte se trouve dissuadée toute volonté de possible exportation de nos productions locales. Une économie sans exportation n'est pas une économie.

Elle constitue le seul moyen, avec le tourisme et les aides publiques, de faire entrer des revenus dans l'île.

Si l'on veut éviter la monoactivité touristique et diminuer l'assistance, il faut exporter.

Lutter contre une pauvreté devenue structurelle

Pauvreté et précarité ne sont pas des mauvais moments passagers, fruits du hasard, le phénomène est structurel.

Et, s'il nous faut, socialement, en améliorer constamment la prise en charge avec des budgets en diminution

Il nous faut, politiquement en identifier les mécanismes, pour pouvoir les inverser, comme, par exemple, la cherté des produits de base en CORSE.

Pauvreté et précarité doivent être traités comme une entité, et non comme des sous-chapitres émiettés au fil des dossiers.

Il nous faut concevoir une politique régionale de lutte contre la précarité, imaginée en concertation avec tous les acteurs afin de mobiliser toutes les forces vives sur des actions identifiées et choisies par tous.

La CTC a là un rôle éminent à jouer pour l'orchestration de cette démarche dans le respect des responsabilités de chacun.

Il est nécessaire de favoriser la rencontre et la collaboration CTC / Conseils Généraux sur les problèmes sociaux

Cette politique de lutte contre la précarité devrait figurer comme un objectif majeur qui donnerait sens au PADDUC, avec pour chapitre principal le problème du logement social

Quelle CORSE transmettrons-nous à nos enfants ? N'est-ce pas la question qui sous-tend projets et actions des responsables ?

Pour répondre au défi, encore faut-il avoir identifié les problèmes majeurs. C'est ce que nous avons essayé de faire.

Les problèmes évoqués sont ceux que nous avons jugés incontournables.

Encore une fois, qu'on se garde d'y voir un programme électoral idéal. Notre conviction est que, rigoureusement identifiés, ces défis devraient se traduire en projets cohérents.

Il serait grave qu'on n'y voie que des écueils sans solution.

Cette réflexion n'a en rien la prétention d'être exhaustive. Elle ouvre des pistes. Notre espoir est que les responsables politiques soient en mesure de les poursuivre.

La CORSE nous attend. Nous sommes responsables de l'avenir de nos jeunes.

CORTE 96 - janvier 2010

Jean-Pierre BONNAFOUX

Anna CECCALDI

Madeleine KOVALEVSKY

Marie-Antoinette NUTTINCK

Jacques ORSONI

François PERNIN

Gaston PIETRI

Sampiero SANGUINETTI